

# CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCENDIE

## IGH Le Centenaire (Bâtiment B)

En cas d'incendie dans votre appartement	
Gagnez la sortie en refermant bien la porte de votre appartement (pas à clé).	
Suivez le balisage. En se baissant, la fumée est moins dense et la température plus supportable.	
Utilisez les escaliers. N'utilisez pas les ascenseurs.	
Prévenez le <b>PC Sécurité : 04 79 85 31 67</b> ou <b>déclencheur manuel rouge</b> situé sur le palier près de l'accès aux escaliers et ascenseurs.	 
Seulement si vous n'arrivez pas à joindre le PC Sécurité ni à activer le déclencheur, appelez les <b>pompiers</b> en composant le <b>18</b> ou le <b>112</b> .	

En cas d'audition du signal d'alarme	
Si les dégagements sont praticables	
Gagnez la sortie en refermant bien la porte de votre appartement (pas à clé).	
Suivez le balisage. En se baissant, la fumée est moins dense et la température plus supportable.	
Utilisez les escaliers. N'utilisez pas les ascenseurs.	
Si la fumée rend le couloir ou l'escalier impraticable	
Restez dans votre appartement.	
Une porte fermée et mouillée, rendue étanche par des moyens de fortune (serviettes, draps humides par exemple) protège plus longtemps.	
Manifestez votre présence au balcon en attendant l'arrivée des sapeurs-pompiers.	

Prévention
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipez votre logement en détecteurs de fumée.</li> <li>• N'encombrez pas les couloirs et les paliers.</li> <li>• Laisser toujours libres les issues, dégagements et accès pompiers.</li> <li>• Ne détériorez pas les dispositifs de sécurité (extincteurs, RIA...).</li> <li>• Ne pas surcharger les prises de courant.</li> <li>• Ne jamais laisser cuire des aliments sans surveillance.</li> <li>• Maintenez la porte de votre cave et de votre garage fermée à clé en permanence et n'y stockez pas des matériels facilement inflammables.</li> </ul>